

(CPDC)

COMMUNIQUE DE PRESSE N°005/CPDC/2013

Le 1^{er} mai dernier, le député Saleh Makki a été enlevé à son domicile après 22h, devant son épouse et ses enfants. Par la suite, d'autres citoyens, dont des députés et des généraux, ont été appréhendés dans les mêmes conditions sous le prétexte d'abord de tentative de coup de d'Etat, puis de conspiration aux contours flous.

L'opinion nationale et internationale, à travers diverses organisations et diverses institutions, a crié au scandale et aux arrestations illégales et surtout, pour les élus, en violation flagrante de leur immunité parlementaire. L'Assemblée Nationale du Tchad a joint sa voix à cette vague de protestation pour réclamer de façon unanime, toutes tendances confondues, que soit mis fin aux harcèlements dont sont victimes les députés tchadiens.

Depuis, plusieurs des personnalités visées ont fait l'objet de libération provisoire, tout en restant inculpées, tandis que toutes les démarches concernant la situation intolérable du député Saleh Makki sont restées vaines.

Les partis politiques membres de la CPDC condamnent avec véhémence la détermination du pouvoir à instaurer un régime de privation de liberté, de déni du droit et de terreur politique.

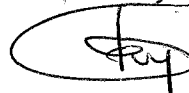
Le gouvernement du Tchad, candidat au poste de membre du Conseil de Sécurité de l'ONU, ne peut pas continuer à s'illustrer, sur le plan intérieur, dans la mal gouvernance économique et sociale, ainsi que dans les violations répétées des droits de l'homme d'une part, et dans la déstabilisation des pays voisins comme c'est le cas en République centrafricaine d'autre part. La communauté internationale interpellée doit prendre ses responsabilités et rompre avec la politique de l'autruche.

Saleh MAKKI, député jouissant de l'immunité parlementaire et membre du Comité de Liaison de la CPDC, doit recouvrer immédiatement la liberté.

Fait à N'Djamena, le 16 septembre 2013

Pour la CPDC,

Le Porte-parole 1^{er} Adjoint,



ALI GABRIEL GOLHOR

